

## L'EAU ET LES JARDINS EN ANJOU, IMAGINAIRE, PAYSAGE ET SAVOIR-FAIRE

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE  
MISSION PARCS ET JARDINS

les 22 et 23 mai 2008 à Angers

en partenariat avec :  
le Master *Jardins historiques, patrimoine et paysage*  
de l'École d'Architecture de Versailles et de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne  
et  
le Master *Paysage et médiation*  
de l'Institut National d'Horticulture et de l'Université d'Angers

### PRESENTATION DES INTERVENANTS ET DE LEURS CONTRIBUTIONS

#### **Hervé Brunon,**

Historien des jardins et du paysage, docteur en Histoire de l'art et normalien, Hervé Brunon est chercheur au CNRS (Centre André Chastel, Paris). Il enseigne notamment à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. Parmi ses dernières publications, il a rédigé avec Monique Mosser *Le Jardin contemporain. Renouveau, expériences et enjeux*, Éditions Scala, 2006 et dirigé *Le Jardin comme labyrinthe du monde. Permanence et métamorphoses d'un imaginaire de la Renaissance à nos jours*, Presses de l'université Paris-Sorbonne/Musée du Louvre éditions, 2008.

#### ***L'eau et l'imaginaire corporel dans les jardins.***

*Si l'eau est bien « l'âme des jardins », comme aimaient à le répéter certains théoriciens à la Renaissance, c'est aussi qu'elle constitue l'un des éléments sur lesquels se fonde l'expérience à la fois physique et imaginaire de ces lieux destinés tant à la simple promenade qu'à une contemplation épanouie du monde. À travers certains thèmes récurrents de l'Antiquité jusqu'à nos jours, tels que la musicalité et la plasticité des fontaines, l'ambiance tactile de fraîcheur, la pureté bienfaisante de la source ou le plaisir sensuel de la baignade, il s'agira, au fil de l'eau, d'esquisser le rôle des jardins dans l'histoire anthropologique du corps et du rapport à l'espace, où représentations et sensibilités éclairent – sinon déterminent – les pratiques et les formes.*

#### **Jean-Pierre Chavassieux,**

Professeur horticole en Haute-Savoie de 1978 à 1987, Jean-Pierre Chavassieux a assuré le poste de Directeur du parc oriental de Maulévrier de 1987 à 2008. Il occupe par ailleurs des responsabilités d'élu : comme Maire de Maulévrier depuis 2001, et comme Conseiller général de Maine-et-Loire depuis 2004.

#### ***Maulévrier, restauration et création au fil de l'eau.***

*Le parc oriental est un jardin créé au début du vingtième siècle par un passionné de l'extrême orient, et du Japon en particulier : Alexandre MARCEL.*

*Ce parc fut oublié et abandonné pendant près de quarante ans (1940-1980) ; Grâce à la volonté de quelques bénévoles et passionnés il fut classé et protégé. Un programme de restauration des bâtiments, engagé à partir de 1985, fut suivi progressivement d'un travail de restitution d'ambiance japonaise.*

*C'est aujourd'hui un parc reconnu par les professeurs japonais comme l'un des plus grands en Europe, correspondant à un parc du XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle au Japon, symbolisant, grâce à son orientation particulière et à la rivière qui le traverse, la vie d'un homme (de la naissance à la mort).*

#### **Stéphanie de Courtois,**

Historienne des jardins, Stéphanie de Courtois présentera dans les prochains mois son doctorat d'Histoire de l'art sur le paysagiste Édouard André. Secrétaire de l'Association Édouard André, elle anime le réseau des chercheurs et propriétaires et prépare une exposition. Enseignante à l'École du paysage de Versailles entre 1996 et 2006, elle a également été en charge de la restauration et de l'animation du Potager du roi. Elle a rejoint fin 2007 le Comité pour les paysages culturels de l'ICOMOS-IFLA comme membre associé. Elle a notamment publié l'ouvrage *Édouard André, un paysagiste-botaniste sur les chemins du monde*, (co-direction avec Florence André, Imprimeur, 2001) et coordonné la publication des *Créateurs de jardins et de paysage* (Actes-Sud, 2001-2002) sous la direction de Michel Racine.

***Edouard et René-Édouard André en Anjou, l'eau mise en scène au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.***

*L'Anjou offre l'opportunité rare d'observer l'évolution du style de deux paysagistes renommés, Édouard André (1840-1911) et René-Édouard André (1867-1942). Outre les nombreuses commandes privées dans tout le Maine-et-Loire, deux projets à Angers, le Jardin des plantes en 1901 et le parc de la Garenne autour de l'étang vers 1937, témoignent de leur art mis au service du public pour offrir un morceau de ville et de nature. L'eau y est toujours un élément central mais son traitement montre l'évolution du rapport à la Nature, de l'art paysager issu de l'haussmanisme à son intégration dans l'urbanisme planificateur des années 1930.*

**David Couzin,**

Inspecteur des sites, Direction régionale de l'environnement (DIREN) des Pays de la Loire,

***Protection des sites et paysages ligériens : état des lieux et projets.***

*Mise en œuvre dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la politique des sites a été très active en Maine-et-Loire. Elle confirme la grande diversité et la qualité du patrimoine et des paysages de l'Anjou. Monuments naturels, sites historiques et pittoresques, parcs et jardins, sites urbains et villageois ou grands ensembles paysagers, les 70 sites classés ou inscrits du département sont autant de lieux remarquables, de témoins de savoir-faire et de modes de vie qu'il convient de préserver.*

*La politique actuellement menée par la DIREN privilégie la gestion et l'actualisation des sites existants mais aussi la protection d'espaces emblématiques, tels les grands sites paysagers du Val de Loire inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco.*

**Gérard Delaunay,**

Gérard Delaunay est très attaché à Challain-La-Potherie où son beau-père était jardinier du château. Très investi dans le patrimoine du village, il a été, en tant qu'élu, l'un des instigateurs du renouveau de l'ancien potager et l'un des membres fondateurs de l'Association « La Potherie cour et jardin » dont la vocation était de redonner vie au lieu.

***Le jardin potager de Challain : nouvelle gestion écologique de l'arrosage au jardin.***

*Le premier potager de Challain la Potherie avait été mis en place par le comte et la comtesse de la Rochefoucauld vers 1860 sur une parcelle en limite de bourg. Laisse à l'abandon pendant longtemps, le terrain, racheté par la mairie a été repris depuis peu par une association de bénévoles, échappant ainsi au lotissement. L'originalité de ce nouveau jardin, inauguré en 2005, repose sur une vocation réellement productive, en plus d'être ornementale, ainsi que sur une mise en valeur effectuée dans un souci de préservation écologique. Les traitements chimiques sont bannis et l'arrosage du jardin repose sur une pompe solaire, alimentée grâce à des panneaux photovoltaïques.*

**Claude Figureau,**

Botaniste et Phytosociologue, Claude Figureau occupe au Service des espaces verts de la Ville de Nantes, les postes de Chef du Service botanique, de Directeur du Jardin des plantes et de Responsable de l'équipe d'arboriculture urbaine

Ingénieur de l'ENITHP, spécialisé dans la flore alpine, la flore de plaine et maritime de l'Ouest de la France ainsi que les flores tropicales humides et arides, il enseigne la connaissance de l'écologie végétale mise au service du jardin et du jardinage. Auteur de nombreuses contributions, il a également reçu un prix de la Fondation de France sur le thème « paysage dégradé quelle solution ? ».

***Le végétal le long des rivières et pièces d'eau dans les parcs et jardins.***

*L'eau dans les jardins arrosés revêt plusieurs formes : cela va des plans d'eau « lenticules » assimilables à des étangs, aux eaux plus ou moins « lotiques » des cours d'eau, rivières et ruisseaux qui les traversent. Les plans d'eau calmes sont souvent artificiels et réalisés avec des bords maçonnés sous différentes sortes. Dans le cas de ces plans d'eau, une végétation spontanée se développe partiellement. Dans le cas des eaux lotiques on observe, en fonction du courant, une végétation plus ou moins spontanée. La question se pose dans un jardin sur la possibilité d'introduire dans ces végétations, des plantes à caractère exotique pour en accentuer le caractère décoratif. La connaissance de ces différentes végétations est une aide précieuse pour le paysagiste dans sa composition, tout particulièrement sur le travail qui peut être mené sur les végétations spontanées et introduites et sur les erreurs à ne pas commettre en ce qui concerne les végétaux qui pourraient devenir envahissants.*

### **Rémi Gardet,**

Ingénieur Horticole, spécialisé en Agronomie Horticole, Rémi Gardet a été diplômé de l'ENITHP en 1996. Il est ingénieur d'étude, responsable du domaine pédagogique et expérimental de l'INH depuis 2000.

#### ***Un enjeu écologique : la récupération des eaux de pluie.***

*L'Institut National d'Horticulture (INH) est une école d'ingénieurs spécialisés en Horticulture et en Paysage du Ministère chargé de l'Agriculture. L'INH dispose d'un domaine pédagogique et expérimental au service de l'enseignement et de la recherche. A l'occasion du projet d'établissement 2003-2008, le domaine de l'INH a réalisé un diagnostic environnemental. A partir de cet exemple, nous verrons comment la récupération des eaux de pluie est apparue comme un axe fort du plan d'action qui découle du diagnostic environnemental et comment cette récupération constitue un enjeu écologique. Puis nous élargirons le propos à l'exemple de l'horticulture professionnelle où la quantité d'eau de pluie récupérable est importante. Enfin nous terminerons l'exposé en abordant les jardins publics ou privés et la préservation des ressources en eau potable.*

### **Avril Gommard,**

Avril Gommard est responsable du service départemental de police de l'eau. La principale mission de ce service est d'assurer l'instruction de tous les ouvrages ayant un impact sur l'eau ainsi que de les contrôler. Le service est également en charge des problématiques d'étiages et d'une mission de police judiciaire, par exemple pour le constat des pollutions.

#### ***La loi sur l'eau : application au domaine des jardins.***

*La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 affirme que l'eau est le patrimoine commun de l'humanité. Élément indispensable à la constitution des jardins, certains usages de l'eau sont soumis à procédure afin d'assurer un impact minime des aménagements envisagés. L'objectif de la présentation est de rappeler les réglementations à connaître et les précautions à prendre avant d'entreprendre des travaux ayant des impacts sur les milieux aquatiques : création d'un étang, aménagement d'un milieu humide, prélèvement en rivière ou dans un forage, etc. La présentation fera également le point sur les limitations de prélèvements d'eau pour l'arrosage des jardins qui pourraient être en vigueur en cas de sécheresse en Maine-et-Loire.*

### **Jean-Louis Kerouanton,**

Maître de conférences associé à l'Institut de l'Homme et de la Technologie - Polytech' Nantes, Centre François Viète Épistémologie Histoire des Sciences et des Techniques (EA 1661). Ancien chargé de mission à la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, ses thèmes de recherches sont centrés sur les liens entre l'histoire des techniques et de l'industrie et le patrimoine des XIXe et XXe siècles.

#### ***Les ardoisières : de la mine industrielle à la formation d'un paysage.***

*Si elles ne sont, bien entendu, pas un jardin, les ardoisières sont incontestablement un paysage. Façonnées par l'homme depuis plusieurs siècles, elles alternent depuis toujours entre mines et carrières. Pour partie encore actives, les ardoisières sont cependant devenues peu à peu parmi les friches industrielles les plus fascinantes dans la complexité de leur morphologie et l'importance de leur étendue. C'est dans les anciennes carrières à ciel ouvert que l'eau joue aujourd'hui un rôle structurant particulièrement important : remplissage de l'abandon, l'eau remplace le vide de l'activité ancienne au profit d'une nouvelle définition des espaces, des points de vue et des perceptions.*

### **Marie-Eugène Héraud,**

Architecte d.p.l.g. exerçant en Vendée, il s'oriente vers le monde des parcs et jardins historiques en participant au C.E.A.A. de Monique MOSSER à Versailles en 1996/1997. Depuis, en partenariat avec paysagistes et historiens, il participe à de nombreuses études sur des sites ou monuments historiques inscrits ou classés. Membre de la commission régionale du patrimoine et des sites de Poitou-Charentes, il encadre, avec d'autres intervenants, l'inventaire des parcs et jardins de Vendée. Auteur de quelques articles, dont l'un intitulé « Les carrés en île, jardins oubliés de la Renaissance », *La Vendée, côté jardins*, Somogy, 2007.

#### ***Les carrés en île en Pays de Loire***

*Tout est parti de l'inventaire des parcs et jardins de Vendée et du recensement d'un chapelet de trois petites îles rectangulaires posées sur une grille d'eau proche d'un logis Renaissance, une des îles portant le doux nom de « jardin d'amour », les deux autres étant simplement nommées par leur fonction : l'affiage (verger en patois poitevin) et le potager. Cette plateforme surélevée par rapport à un environnement de douves ou fossés et/ou étangs est-elle une figure courante ou une exception de l'art de jardin à la Renaissance ? Y en a-t-il en Pays de Loire ?*

*Après un recensement à partir du cadastre ancien du département de la Vendée, après une visite des lieux recensés et confrontant le tout aux témoignages littéraires et dessinés de cette époque, le tout avec la collaboration de Françoise BOUDON, l'étude nous a permis de quantifier et de qualifier ces lieux.*

*Ils sont à usage différencié, utilitaire ou d'agrément, pré fleuri, verger, potager, elles sont reliées par des petits ponts aux allées du parc ou même directement au château.*

*Androuet du Cerceau, dans son 3<sup>ème</sup> livre d'Architecture, Paris, 1582, indique comment « un dessin adéquat des canaux et la mise en place judicieuse des ponts d'une plate forme à l'autre assurent au maître la jouissance exclusive du domaine. »*

*Des dispositions particulières s'éloignent du quadrilatère habituel, à toute règle son exception, ainsi il est possible de trouver des petites îles rondes et/ou des îles peu larges s'étirant en longueur.*

*Pour beaucoup, ces structures ne se lisent plus sur le terrain, canaux comblés pour cause de mauvaises odeurs, d'humidité ou d'envasement lent, berges effondrées, plates formes réutilisées à d'autres usages ou à l'inverse agrandissement, par suppression du jardin, de l'étang.*

*Structure de jardins directement issue du clos médiéval (pré fleuri, verger, potager), le carré en île à la Renaissance devient un clos ouvert sur le paysage, les douves en eau venant remplacer la baie, la palissade ou le mur.*

### **Thierry Huau,**

Thierry Huau paysagiste et urbaniste a fondé l'atelier Interscène en 1985

Globe trotter, il appuie ses actions et ses projets sur une réflexion globale et transversale entre urbanisme, architecture et paysage. Après avoir dirigé dix ans la reconstruction du centre ville de Beyrouth au Liban, il s'attaque à la protection et la valorisation des 4000 hectares de rizières à Antananarivo dans le cadre d'un plan vert, plan bleu de la capitale malgache. Il mène en parallèle auprès de l'Institut des Métiers de la Ville à Hanoï au Vietnam une réflexion sur l'état du patrimoine paysagé et architectural du quartier dit «français». Concepteur du futur « Village Nature » à Marne-la-Vallée ou cité lacustre et villages forestiers sont les enjeux de cette écopolys touristique, il assure depuis plusieurs années la direction des études et la direction artistique du projet Terra Botanica à Angers pour le compte du Conseil Général de Maine-et-Loire.

#### ***L'eau à Terra Botanica : imaginaire et technique contemporaine.***

*Terra Botanica « vitrine pour la filière et l'identité végétale de l'Anjou ». Tel est l'enjeu et le défi lancé depuis 10 ans par quelques élus, enseignants, chercheurs, scientifiques et professionnels ; Comme on lançait une expédition (circum navigation) au siècle des Lumières.*

*La quête d'identité a guidé ses concepteurs à créer un quartier entier comprenant un parc de 10 hectares au cœur d'un pôle horticole d'échange et de rencontre de 50 hectares, lui-même.*

*Inscrit dans un nouvel urbanisme paysagé de plus de 5 000 logements à l'emplacement d'une friche industrielle dominant les basses vallées angevines.*

*Ce parc préfigure une nouvelle génération de jardins et s'appuie sur l'histoire et la géographie pour révéler au grand public quelques uns des aspects de « végépolys »*

*Et l'eau me direz-vous ?*

*Elle est au cœur du débat et des supports utilisés pour présenter le végétal à travers quatre voyages initiatiques : le convoité, le généreux, le mystérieux et l'insolite comme autant de clefs de lecture révélant techniques et effets, anecdotes et sagas, besoins et limites.*

*« Le théâtre des plantes » en quelque sorte où se mêlent l'imaginaire, le sensible, le jeu, le « durable » le climat et l'environnement au fil d'une eau scénographiée tantôt « Loire » tantôt brume.*

*\*végépolys : pôle de compétitivité à vocation mondiale attribué à la Région Pays de la Loire*

### **Bertrand Le Boudec,**

Bertrand Le Boudec est architecte et enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville. Associé à Hélène Izembart, paysagiste, il a fondé en 1993, l'Atelier Traverses. Parmi ses réalisations figure le parc maritime de l'île de Tatihou dans la Manche, le jardin de l'Ambassade du Brésil à Paris, la réhabilitation des Hortillonnages d'Amiens ainsi que plusieurs aménagements d'espaces publics en région Parisienne et en Picardie. Cinq de ses recherches ont été publiées : *Mémoires de paysages* (Caué 80, 2000) ; *Waterscapes*, Gustavo Gili 2002 ; *les Plans de Paris, histoire d'une capitale* (co-écrit avec P. Pinon), éditions BNF / Le Passage, 2004 ; *Le Canal de la Somme*, Conseil Général de la Somme, 2004, et *l'Atlas des paysages du département de la Somme*, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, 2005.

***L'eau, outil de lecture et de projection sur le paysage.***

*Les capacités auto-épuratoires de la nature ne sont pas une découverte. Elles étaient déjà connues sous l'Antiquité, grecque ou chinoise. Le système le plus ancien, le lagunage, qui dérive de l'observation des étangs, est désormais utilisé à des centaines de milliers d'exemplaires de par le monde, depuis les climats équatoriaux jusqu'à l'Alaska.*

*Les recherches entreprises dans les années cinquante pour mieux comprendre les phénomènes agissant dans ces écosystèmes, ont permis d'optimiser leurs résultats, entraînant des solutions nouvelles qui sont curieusement restées confidentielles. En dix ans, cinq congrès internationaux ont fourmillé d'exemples d'épuration plantés touchent des domaines aussi inattendus que les aéroports, le logement social, les abattoirs ou les échangeurs autoroutiers.*

*Les solutions végétales de traitement des eaux usées ont certes leurs limites. mais l'idée serait de suggérer la modernité de ces solutions anciennes et l'intérêt qu'offrent ces procédés peu connus, dans des domaines où les solutions classiques sont d'ordinaire jugées inadaptées, trop onéreuses ou superflues.*

**Franck Lemonnier,**

Après s'être impliqué dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants du Layon et de l'Aubance, entre 1998 et 2005, Franck LEMONNIER est, depuis 2007, responsable du service de gestion de l'eau au sein de la Direction de l'agriculture et de l'environnement (Direction générale adjointe développement) au Département de Maine-et-Loire.

Ce service a pour principale mission de mettre en œuvre et d'évaluer la politique départementale de l'eau, afin d'assurer la préservation et la gestion intégrée des ressources en eau et milieux humides de l'Anjou. Outre l'instruction et la gestion de demandes de subventions inhérentes à ce domaine, le service est également chargé d'assurer le fonctionnement équilibré des voies navigables, et participe également à leur valorisation.

***Gestion de l'eau et préservation des milieux aquatiques en pays de Loire***

*Avec la Loire classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO et plus de 5 000 km de rivières, l'eau représente dans le Maine-et-Loire, un poids patrimonial et économique important. Sa préservation est donc un enjeu majeur, tant en quantité (pour la fourniture d'eau potable, les activités économiques et la gestion du risque inondation), qu'en qualité (pour l'eau potable, la préservation de la biodiversité et du cadre de vie des habitants).*

*En 2000, une Directive cadre européenne sur l'eau fixe un objectif de bon état des eaux pour 2015. De nombreux outils, qu'ils soient réglementaires, contractuels ou financiers, existent afin de poursuivre cet objectif. Aussi, de multiples acteurs interviennent dans le domaine de l'Eau : les services de l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les collectivités territoriales (Région, Département, Communes...), la profession agricole, les usagers, le secteur associatif...*

*La présentation fera le point sur les acteurs et l'organisation en matière de gestion de l'eau et de préservation des milieux aquatiques en Maine-et-Loire. L'implication du Département sera également évoquée, notamment au travers de la présentation du service de gestion de l'eau et de ses missions.*

**Isabelle Levêque,**

Historienne des jardins, Isabelle Levêque est depuis 2007 chargée de mission "parcs et jardins" au Département de Maine et Loire. Doctorante en histoire de l'art (Centre Ledoux, Paris I Panthéon-Sorbonne), elle conduit également des études historiques et des projets de rénovation de jardins anciens.

Cofondatrice de la revue de l'art des jardins *Polia*, elle a notamment publié avec Dominique Pinon et Michel Griffon *Le jardin d'agronomie tropical, de l'agriculture coloniale au développement durable*, Actes Sud, 2005, et prépare un ouvrage sur l'histoire de la mosquée de Paris avec Claire Vignes-Dumas.

***L'étang et la rivière : la nature réinventée dans les jardins angevins du XIX<sup>e</sup> siècle.***

*Il s'agit ici d'appréhender la relation entre le jardin et l'eau dans les premiers parcs paysagers angevins. A partir de quelques exemples d'aménagements, on s'intéressera aux théories de ces dessinateurs de jardins que la fin du XIX<sup>e</sup> siècle verra dénommés "paysagistes" et au changement de perception que les contemporains ont de l'eau comme élément de composition du paysage. L'inspiration qui guide la modification de l'espace et de son entendement se lit aussi dans l'évolution picturale, dans celle des sciences de la nature et dans une quête d'un ordre plus ontologique derrière laquelle, paradoxalement, apparaît en filigrane la rationalisation économique d'une société.*

### **Guy Massin Le Goff,**

Juriste spécialiste en droit européen et en histoire du droit, docteur en histoire de l'art, Guy Massin Le Goff est Conservateur des antiquités et objets d'art de Maine-et-Loire depuis 1985. Il a particulièrement travaillé sur l'architecture et les arts décoratifs en Anjou aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ses recherches sur les châteaux et propriétés contribuent à renforcer la connaissance du territoire.

Parmi ses dernières publications, figurent : *L'Europe des Anjou*, catalogue d'exposition, éd. Somogy, juin 2001 ; "Le château de Bercy", *Mémoires de l'Académie d'Angers*, 14.02.1986, t. IX, 1985-1986, p. 119-122 ; "Edouard André au château de la Lorie", *Dossier de l'art*, n°89, août-sept. 2002, p. 134-137 ; *Les châteaux néogothiques en Anjou*, Ed. Nicolas Chaudun, 2007.

#### ***L'eau comme élément de composition régulière, du parc de Lathan au jardin du Pin.***

*La rivière s'impose au château et à son parc jusqu'à lui donner son nom : Lathan. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'eau y a été maîtrisée afin de donner naissance à l'une des plus précieuses scénographies de l'Anjou faite d'une étonnante juxtaposition de biefs, de canaux et de bassins. A l'opposé, Le Pin se gardait bien de La Loire, de l'un de ses petits affluents que le borde et de tout apport excessif d'eau jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Son propriétaire sut à ce moment conjuguer son désir d'agrémenter son parc par des miroirs judicieusement implantés et dessinés dans le courant novateur des arts décoratifs. Une nouvelle identité s'appliquait alors à cette propriété.*

*Lathan, Le Pin, ces deux sites enserrent cette présentation entre les années 1770 et les années 1920, c'est-à-dire pendant la période qui a précisément vu l'abandon progressif du système régulier au profit du paysage libre et chantourné.*

### **Monique Mosser,**

Historienne de l'architecture et des jardins, spécialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, Monique Mosser est ingénieur au CNRS (Centre André Chastel, Paris). Elle est co-responsable du Master 2 « Jardins historiques, patrimoine, paysage » de l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles et de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Parmi ses dernières publications, elle a rédigé avec Hervé Brunon : *Le jardin contemporain. Renouveau, expériences et enjeux* (Éditions Scala, 2006).

#### ***La poésie de l'eau et du rocher dans les jardins du XVIII<sup>e</sup> siècle.***

*Dans la longue durée hortésienne, la poésie des rochers comme langage allégorique et symbolique de l'Élément Terre a presque toujours été indissociable d'un autre Élément, vital, fondateur du jardin : l'Eau. Quand, à l'orée des Lumières, l'art des jardins change de paradigme et devient le miroir « pittoresque » des transformations qui modèlent alors une nouvelle pensée de la nature, l'Eau et le Rocher deviennent les acteurs privilégiés d'une scénographie « sensible », qui tend souvent vers le « sublime », dont rend amplement compte les écrits des théoriciens. L'Anglais Thomas Whately constate ainsi, en 1770, que : « Si dans une scène où les rochers dominent, l'art savait donner à chaque objet l'ornement qui lui est analogue, il aurait atteint la perfection. Les caractères principaux des rochers sont le majestueux, le terrible & le merveilleux. Le sauvage en est l'expression générale... ». Il s'agit ici, au-delà de la théorie, d'évoquer la riche palette des créateurs de jardins qui combinent alors in situ mille variations où se conjuguent l'imaginaire tellurique et la poésie hydraulique.*

### **Thierry Pelloquet,**

Conservateur du patrimoine, Thierry Pelloquet est depuis 2003 responsable du service départemental de l'Inventaire du patrimoine, au Conseil général de Maine-et-Loire. Il dirige ainsi les opérations territoriales d'étude et de valorisation du patrimoine et s'intéresse plus particulièrement à l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ainsi qu'au patrimoine industriel.

#### ***Gloriettes et belvédères ou la villégiature sur les bords de Loire.***

*Dans la tradition de la maison rustique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le goût pour une demeure de campagne, d'où l'on puisse profiter des attraits du fleuve, va s'affirmer tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Éloignés des "miasmes" urbains, les sites les plus pittoresques des bords de Loire sont alors élus comme lieux de repos et de détente. À proximité d'Angers notamment, de simples villages se transforment en petites stations de plaisance où les citadins viennent flâner, le dimanche, en empruntant le bateau à vapeur.*

*Le développement des transports (le train puis le tramway) amplifie le phénomène aux alentours de 1900. "Cottages", "chalets" et "villas" proposent alors une architecture aux accents balnéaires dans laquelle la recherche de la vue est une constante : multiplication des baies, aménagement de terrasses, de belvédères et tout un florilège de pavillons et de gloriettes, de kiosques et de tonnelles issus des modèles que les recueils d'architecture et les catalogues d'articles de jardins diffusent largement.*

*Au moment où les guides à destination des premiers touristes font la promotion des panoramas de Loire, ces modestes architectures participent, à leur façon, aux nouvelles modalités d'appréciation du paysage que l'époque élabore.*

## **Daniel Prigent,**

Daniel Prigent, conservateur en chef territorial du patrimoine, responsable du service archéologique départemental de Maine-et-loire, s'intéresse plus particulièrement au patrimoine bâti religieux de l'Anjou et à sa restauration. Il a dirigé les études archéologiques menées sur l'abbaye de Fontevraud depuis 1983, ainsi que celles engagées sur la collégiale Saint-Martin d'Angers depuis 1988.

Parmi ses publications récentes figurent : *Fontevraud*, Editions Gaud, 2005 ; *La collégiale Saint-Martin d'Angers*, Editions Ouest-France/Edilarge, 2006 ; dirigé en coopération avec J. McNeil, *Anjou Medieval Art, Architecture and Archaeology*, The British Archaeological Association, Maney publishing, Conference transactions XXVI, 2003 ; en coopération avec C. Sapin, « La construction en pierre au Moyen Âge », *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 2004 ; en coopération avec S. Bütner, « Archéologie des liants de maçonnerie : entre traités et réalité », *Medieval Europe*, 4<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale et moderne, INHA, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3 au 8 septembre 2007 Paris, 2007.

### ***L'hydraulique et la gestion du paysage des anciennes abbayes en Pays de Loire.***

*Lors de leur installation, dans des contextes géographiques très diversifiés, les communautés monastiques ont dû se plier à différentes contraintes, l'une des plus importantes étant liée à l'eau. Le site de Fontevraud fournit un exemple particulièrement illustratif aux époques médiévale et moderne, auquel peuvent être comparées quelques abbayes ou prieurés du Val de Loire.*

*Dès l'installation, la construction de l'enceinte claustrale doit s'adapter à des lieux très humides (abbaye de Grandlieu) ou au contraire situés en hauteur (Saint-Florent du château à Saumur). Les abbayes implantées en bordure de cours d'eau subissent parfois leur évolution, ce qui nécessite notamment la surélévation, parfois considérable, des niveaux d'occupation (Saint-Maur de Glanfeuil).*

*L'alimentation en eau génère des aménagements plus ou moins considérables, du simple puits (Saint-Aubin d'Angers) à la captation de fontaines éloignées de plusieurs centaines de mètres (Fontevraud).*

*La pêche, essentielle à l'alimentation monastique, nécessite l'aménagement de viviers dont la surface peut atteindre plusieurs hectares.*

*L'assainissement peut également conduire à des travaux d'une certaine ampleur ; à Fontevraud, l'irrigation des grands jardins en aval des quatre monastères est essentiellement effectuée par les eaux de rejet distribuées en canaux parallèles.*

*Enfin, les ruisseaux domestiqués permettent de mettre en œuvre des moulins, et assurent le fonctionnement de différentes activités liées à la vie monastique comme les forges ou les tanneries...*